

+simple

Responsabilité Civile Professionnelle Mandataire MIA/MIOBSP

FICHE PRODUIT

Découvrez le contrat conçu spécialement pour les mandataires d'intermédiaire en assurance (MIA) et en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). Il intègre les garanties essentielles à votre activité, ainsi que des options modulables selon le niveau de protection souhaité.

Les points forts



Des garanties indispensables, adaptées à la réglementation et à l'activité réelle de votre client

Cette offre propose une RC professionnelle permettant à votre client de s'assurer en tant que MIA/MIOB uniquement ou les deux. Il est également possible d'augmenter le niveau des garanties et ainsi de souscrire à une RC Exploitation, une défense pénale et recours ou encore une protection juridique (selon l'option choisie).



Des garanties optionnelles pour une couverture plus complète et confortable

Au-delà de son activité professionnelle, l'assuré peut étendre sa protection à ses locaux et à son matériel, qu'il soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux. Il est également possible de souscrire des garanties financières complémentaires.



Des tarifs attractifs pour une couverture complète

Ce contrat est l'un des mieux positionnés sur le marché et vous permet de bénéficier d'une couverture complète et d'un tarif attractif.



Une équipe dédiée et une gestion simplifiée

Le parcours de souscription s'effectue en quelques clics directement depuis notre plateforme. Une fois le contrat établi, toutes les demandes relatives au contrat de votre client — y compris les sinistres — sont prises en charge par notre équipe dédiée aux Métiers Réglementés.

Les formules

	 +Economique	 +Equilibré	 +Complet
Responsabilité Civile Professionnelle	X	X	X
Défense pénale et recours	X	X	X
Responsabilité Civile Exploitation		X	X
Information juridique téléphonique		X	
Protection juridique			X

Les montants de garantie

	Montant par sinistre	Montant par an	Franchise
Responsabilité Civile Professionnelle			
Mandataire d'intermédiaire en assurance	1 564 610€	2 315 610€	20 % du montant du sinistre (maximum 2 000€)
Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement	500 000€	800 000€	20 % du montant du sinistre (maximum 2 000€)
Démarcheur bancaire financier	150 000€	300 000€	20 % du montant du sinistre (maximum 2 000€)
Responsabilité Civile Exploitation			
Tous dommages confondus	6 000 000€	6 000 000€	Néant
Protection juridique			
Protection juridique		40 000€	Néant

Les options

	Montant par sinistre	Montant par an	Franchise
Multirisque local professionnel	/	De 5 000 à 25 000€	300€ (sauf catastrophes naturelles)
Matériel en tous lieux	/	De 5 000 à 15 000€	300€ (sauf catastrophes naturelles)
Garantie financière	115 000€	115 000€	/

Les conditions d'acceptation

Type d'activités	Nous couvrons : ● Mandataires pour intermédiaires d'assurances ● Mandataires pour intermédiaires en opérations de banque et services de paiement ● Démarcheurs bancaires
Territorialité	France Métropolitaine. Corse et DROM uniquement sur le volet RCP. COM, Monaco exclus.
Chiffre d'affaires	Jusqu'à 200 000€
Exclusions	Nous ne couvrons pas les activités suivantes : ● Conseillers en investissements financiers ● Conseillers en gestion de patrimoine ● Mandataires d'assureurs ● Démarcheurs financiers ● Intermédiaires en transactions immobilières
Risques refusés à la souscription	● Résiliation à l'initiative du précédent assureur ● Réclamation au cours des 5 dernières années ● Procédure collective au cours des 5 dernières années
Produits refusés à la souscription	Pour les MIA : construction, maritime, aviation, discothèque, risques spéciaux, conseil en prévention facturée, courtage de réassurances traitées, courtage de réassurances facultatives Pour les MIOBSP : opérations d'affacturage